

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 15.142

L'An deux Mille Quinze, le 14 décembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 8 décembre 2015

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 8 décembre 2015

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

**ÉTAIT REPRÉSENTÉ** : M. Gilbert LOUX représenté par M. Patrick MARENGO

**ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE** : Mme Nancy LEFÈBVRE

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 32

Mme Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : DÉCISION MODIFICATIVE DE CRÉDITS N°1/2015  
BUDGET CAMPING MUNICIPAL

**RAPPORTEUR** : M. CAU

**VOTE** : 2 ABSTENTIONS  
UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

- de modifier les crédits de l'exercice 2015 comme suit :

Articles	Libellés	Dépenses	Recettes
	<b><u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u></b>		
775	- Produit cession tondeuse		+ 50,00 €
6063	- Petit équipement	- 256,86 €	
675	<u>Opération d'ordre</u> - Valeur nette comptable de la tondeuse	+ 306,86 €	
	<b><u>TOTAL</u></b>	<b>+ 50,00 €</b>	<b>+ 50,00 €</b>
	<b><u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u></b>		
2155	- Acquisition matériels et outillages	+ 306,86 €	
2155	<u>Opération d'ordre</u> - Valeur nette comptable de la tondeuse		+ 306,86 €
	<b><u>TOTAL</u></b>	<b>+ 306,86 €</b>	<b>+ 306,86 €</b>

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 17 décembre 2015

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Patrick MARENGO